



Présidence : Bulgarie

499ème SEANCE PLENIERE DU CONSEIL

1. Date : Jeudi 11 mars 2004

Ouverture : 10 heures

Clôture : 12 h 35

2. Présidence : M. I. Petrov

Avant d'aborder l'ordre du jour, la Présidence a exprimé, au nom du Conseil permanent, ses condoléances à l'Espagne à l'occasion des explosions qui se sont produites dans une gare à Madrid le 11 mars 2004.

3. Sujets examinés — Déclarations — Décisions :

Point 1 de l'ordre du jour : AFFAIRES COURANTES

- a) *Situation des médias en Ukraine* : Etats-Unis d'Amérique (PC.DEL/160/04), Irlande-Union européenne (PC.DEL/169/04), Canada, Ukraine
- b) *Liberté de religion et procès de personnes placées en détention après les événements d'octobre 2003 en Azerbaïdjan* : Etats-Unis d'Amérique (PC.DEL/159/04), Irlande-Union européenne (les pays adhérents, à savoir Chypre, la République tchèque, l'Estonie, la Hongrie, la Lettonie, la Lituanie, Malte, la Pologne, la Slovaquie et la Slovénie, ainsi que les pays candidats, à savoir la Bulgarie et la Roumanie, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/167/04), Azerbaïdjan
- c) *Situation des droits de l'homme au Turkménistan* : Irlande-Union européenne (les pays adhérents, à savoir Chypre, la République tchèque, l'Estonie, la Hongrie, la Lettonie, la Lituanie, Malte, la Pologne, la Slovaquie et la Slovénie, ainsi que les pays candidats, à savoir la Bulgarie, la Roumanie et la Turquie, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/170/04), Etats-Unis d'Amérique (PC.DEL/161/04), Norvège, Suisse, Canada, Turkménistan

- d) *Annulation de la peine de mort prononcée à l'encontre de M. Kurbonov au Tadjikistan* : Tadjikistan, Irlande-Union européenne (les pays adhérents, à savoir Chypre, la République tchèque, l'Estonie, la Hongrie, la Lettonie, la Lituanie, Malte, la Pologne, la Slovaquie et la Slovénie, ainsi que les pays candidats, à savoir la Bulgarie, la Roumanie et la Turquie, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/171/04), Suisse
- e) *Situation des minorités en Lettonie* : Fédération de Russie, Lettonie (PC.DEL/175/04)
- f) *Règle du consensus à l'OSCE* : Fédération de Russie (PC.DEL/154/04), Biélorussie, Canada, Arménie (PC.DEL/173/04)

Point 2 de l'ordre du jour : MISSION DE L'OSCE EN SERBIE-MONTENEGRO

Chef de la Mission de l'OSCE en Serbie-Monténégro (PC.FR/4/04/Rev.1 Restr.), Irlande-Union européenne (les pays adhérents, à savoir Chypre, la République tchèque, l'Estonie, la Hongrie, la Lettonie, la Lituanie, Malte, la Pologne, la Slovaquie et la Slovénie, ainsi que les pays candidats, à savoir la Bulgarie, la Roumanie et la Turquie, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/166/04), Etats-Unis d'Amérique (PC.DEL/163/04), Suisse, Fédération de Russie, Canada, Moldavie (également au nom de l'Azerbaïdjan, de la Géorgie et de l'Ukraine) (PC.DEL/155/04), Serbie-Monténégro (PC.DEL/165/04), Présidence

Point 3 de l'ordre du jour : DECISION SUR LES DATES DE LA CONFERENCE ANNUELLE D'EXAMEN DES QUESTIONS DE SECURITE DE 2004 (non adoptée)

Présidence

Point 4 de l'ordre du jour : DECISION SUR LES DATES DE LA CONFERENCE DE L'OSCE A BRUXELLES SUR LA TOLERANCE ET LA LUTTE CONTRE LE RACISME, LA XENOPHOBIE ET LA DISCRIMINATION

Présidence

Décision : Le Conseil permanent a adopté la Décision No 599 (PC.DEC/599) sur les dates de la Conférence de l'OSCE à Bruxelles sur la tolérance et la lutte contre le racisme, la xénophobie et la discrimination ; le texte de cette décision est joint en annexe au présent journal.

Point 5 de l'ordre du jour : DECISION SUR LES DATES DE LA REUNION DE L'OSCE A PARIS SUR LA RELATION ENTRE LA PROPAGANDE RACISTE, XENOPHOBE ET ANTISEMITE SUR INTERNET ET LES CRIMES INSPIRES PAR LA HAINE

Présidence

Décision : Le Conseil permanent a adopté la Décision No 600 (PC.DEC/600) sur les dates de la Réunion de l'OSCE à Paris sur la relation entre la propagande raciste, xénophobe et antisémite sur Internet et les crimes inspirés par la haine ; le texte de cette décision est joint en annexe au présent journal.

Point 6 de l'ordre du jour : NOMINATION DU NOUVEAU REPRESENTANT DE L'OSCE POUR LA LIBERTE DES MEDIAS

La Présidence a fait savoir que la procédure d'approbation tacite concernant la décision recommandant la nomination du Représentant de l'OSCE pour la liberté des médias n'a fait l'objet d'aucune objection (voir la Décision PC.DEC/598, dont le texte est joint en annexe au présent journal).

Présidence, Représentant pour la liberté des médias, Irlande-Union européenne (les pays adhérents, à savoir Chypre, la République tchèque, l'Estonie, la Hongrie, la Lettonie, la Lituanie, Malte, la Pologne, la Slovaquie et la Slovénie, ainsi que les pays candidats, à savoir la Bulgarie, la Roumanie et la Turquie, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/168/04), Etats-Unis d'Amérique, Suisse, Biélorussie, Fédération de Russie, Hongrie, Albanie, Arménie (PC.DEL/174/04), France, Kazakhstan, Tadjikistan, Allemagne, Turkménistan, Espagne, Pays-Bas

Point 7 de l'ordre du jour : RAPPORT SUR LES ACTIVITES DU PRESIDENT EN EXERCICE

Annonce de la distribution d'un rapport écrit sur les activités du Président en exercice (CIO.GAL/22/04) : Présidence

Point 8 de l'ordre du jour : RAPPORT DU SECRETAIRE GENERAL

- a) *Visite du Secrétaire général en Croatie du 8 au 10 mars 2004 : Secrétaire général (SEC.GAL/62/04 Restr.)*
- b) *Atelier de haut niveau organisé conjointement par la CEE-ONU et l'OSCE à Genève le 8 mars 2004 : Secrétaire général*
- c) *Conférence du Comité des Nations Unies contre le terrorisme, devant avoir lieu à Vienne les 11 et 12 mars 2004 : Secrétaire général*
- d) *Activités de l'Académie de l'OSCE à Bichkek : Secrétaire général*
- e) *Base de données des projets de l'OSCE : Secrétaire général*

Point 9 de l'ordre du jour : QUESTIONS DIVERSES

- a) *Diffusion des rapports annuels par pays pour 2003 sur les pratiques relatives aux droits de l'homme : Etats-Unis d'Amérique*

- b) *Elections présidentielles en Slovaquie devant avoir lieu le 3 avril 2004 : Slovaquie (PC.DEL/162/04 Restr.)*
- c) *Conférence sur la contribution des nouvelles démocraties à la stabilité en Europe, devant avoir lieu à Bratislava en mars 2004 : Slovaquie (PC.DEL/176/04)*
- d) *Premier procès national des personnes accusées de crimes de guerre en Serbie-Monténégro : Serbie-Monténégro*
- e) *Elections présidentielles dans l'ex-République yougoslave de Macédoine, devant avoir lieu le 14 avril 2004 : ex-République yougoslave de Macédoine*

4. Prochaine séance :

Jeudi 18 mars 2004 à 10 heures, Neuer Saal